



LA LETTRE

N° 2022 31

PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC DE SANTE, LES START-UP A L'ŒUVRE

Nous avons déjà vu dans les précédentes lettres, qu'au lieu de remédier aux difficultés du secteur sanitaire public du fait d'une politique du personnel qui conduit ces derniers à quitter le service public de santé, BPIFrance soutient des start-up qui accélèrent le processus.

Et si c'était une politique destinée à reléguer le service public à sa portion congrue ? Ces start-up ne ressemblent pas aux PME et TPE qui ont toujours occupé une place importante dans une économie de la santé en partie dans les mains du secteur privé. En fait elles prennent le pas sur un service public fortement malmené par les politiques libérales et imposent une marchandisation profonde de la santé.

Certains aspects du numérique facilitent la politique ambulatoire prônée par les politiques publiques et valident, par là-même, la suppression des lits et du personnel soignant. C'est d'ailleurs l'analyse du docteur Olivier MILLERON, cardiologue à l'Hôpital Bichat et porte-parole du Collectif Inter Hôpitaux dans le Monde Diplomatique : « *il y a utilisation par les pouvoirs publics, de cette étiquette e-médecine, télémédecine, qui va permettre de réduire la voilure d'un système qui est déjà à bout de souffle. C'est inacceptable* ».

L'exemple de la start-up WITHINGS est à ce titre révélateur. Elle est spécialisée dans les suivis de données médicales à distance via des objets connectés (balances, montres, tensiomètre, cap-

teurs). Avec l'AP-HP, et quatre autres start-up, elle imagine l'hôpital numérique de demain @Hotel Dieu pour « *accélérer l'adoption des innovations numériques dans l'écosystème hospitalier* ». Elle intègre un consortium réunissant Biolabs (spécialiste américain de l'hébergement de start-up dans la santé), Novaxia (spécialisée dans l'investissement immobilier) qui regroupe toutes les technologies liées à l'environnement du soin : prise de rendez-vous en ligne, robot chirurgical, etc... Dans le même temps WITHINGS profite de l'opération pour obtenir le remboursement, par l'Assurance Maladie, de ses produits connectés. Qu'apportent effectivement ces produits connectés pour les patients et les soignants ? Pour Christophe PRUDHOMME, porte-parole de l'AMUF (Médecine d'urgence) et délégué national CGT Santé : « *les objets connectés, c'est comme l'IRM ou le Scanner. Cela représente une technique supplémentaire qui peut améliorer notre travail. Mais cela ne remplace pas pour autant la bonne vieille clinique, la relation médecin-malade, le moment où l'on voit le patient, où, mieux qu'un objet connecté, on juge son état de santé et son allure physique* ».

« *Dans les faits, ces start-up prospèrent sur l'affaiblissement du secteur public, qu'elles accélèrent* », analyse Frédéric PIERRU sociologue au CNRS. Mais, continue-t-il, contrairement aux Etats Unis, « *en France, la population est éduquée avec l'idée que l'accès aux soins ne devrait pas dépendre des ressources financières. Les inégalités d'accès aux soins sont les plus mal tolérées de toutes les inégalités. De même, l'Hôpital Public,*

comme la Sécurité Sociale, figurent parmi les institutions les plus plébiscitées par la population. Cela conduit les gouvernements à procéder de manière détournée ».

Le Conseil Départemental de la Sarthe vient d'offrir aux collégiens pour la prochaine rentrée, des bracelets connectés pour les encourager à faire du sport, contrôler leur état de santé et leur programme de nutrition.

Après l'utilisation du complémentaire pour diminuer les prises en charge de la Sécurité Sociale, après l'utilisation des contrats groupes maintenant obligatoires dans les entreprises pour casser les solidarités, c'est au tour d'utiliser la technologie numérique pour mettre le secteur sanitaire au service de la finance. Ceci bien entendu au détriment de la solidarité et de l'égal accès aux soins pour la population.

Pour la population, il ne lui restera plus que la mobilisation pour non seulement préserver les acquis mais pour reconstruire un véritable système de santé public et de protection sociale solidaires et performants.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association